

**CONVOCAION**  
**1<sup>er</sup> envoi**

Bagnères de Luchon, le 28 mars 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu le **11 avril 2025 à 18h**, salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon.

Cette convocation, conformément à l'article L5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, permet à chaque conseiller municipal de disposer des projets de budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes de la collectivité.

Vous trouverez donc, en annexe à cet ordre du jour, les délibérations d'approbation des budgets primitifs, les maquettes officielles de ces budgets, ainsi qu'une note de synthèse relative aux comptes administratifs 2024 et aux budgets primitifs.

Les autres points d'ordre budgétaire (compte administratif, compte de gestion, affectation des résultats, vote des taux ...), ainsi que les délibérations qui n'ont pas de caractère budgétaire feront l'objet d'un second envoi respectant les délais de convocation de droit commun.

**ORDRE DU JOUR**

**Affaires Régie du Golf**

**Affaires financières**

1. Approbation du budget primitif du budget annexe 2025 du Golf.

**Affaires Centre équestre**

**Affaires financières**

2. Approbation du budget primitif du budget annexe du Centre Equestre 2025.

**Affaires communales**

**Affaires financières**

3. Approbation du budget primitif du budget annexe eau 2025.
4. Approbation du budget primitif du budget annexe assainissement 2025.
5. Approbation du budget primitif DSP des thermes 2025.
6. Approbation du budget primitif du budget principal communal 2025
7. Fongibilités des crédits 2025
8. Questions diverses.

**Destinataires** : Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux.

Le Maire,  
Eric AZEMAR.

